

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023**

**DELIBERATION N°2023.00277**

**PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - EXPOSITION SUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES (LA ROTONDE)**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 71  
Nombre de présents : 50  
Nombre de pouvoirs : 10  
Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,  
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

**Membres titulaires présents :**

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Frédérique CHAVE donne pouvoir à M. Marc TARDIEU,  
M. Jean-Claude FLACHAT donne pouvoir à M. Yves LECOCQ,  
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,  
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gilles PERACHE,

**RECU EN PREFECTURE**

Le 23 juin 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20230615-D20230027710

Date de mise en ligne : 23 juin 2023

M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à M. David FARA,  
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,  
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,  
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Gilbert SOULIER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. Denis CHAMBE,  
M. André CHARBONNIER, M. Charles DALLARA, M. Philippe DENIS,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Daniel TORGUES

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 JUIN 2023**

### **PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - EXPOSITION SUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES (LA ROTONDE)**

Le Conseil métropolitain en date du 02 février 2023 a validé la stratégie et le programme d'actions pluriannuel du Projet Alimentaire Territorial.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 4 « sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine locale et durable », une des actions vise à la construction d'une exposition abordant la question de la nutrition en partenariat avec le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) « La Rotonde » de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne.

Du 16 octobre au 16 décembre 2023, la Rotonde proposera une exposition sur l'alimentation, « Croc' Expo », à destination des 3 à 6 ans. Cette exposition, créée par la Cité de la Nature à Arras et louée par La Rotonde, a pour objectif d'éveiller les tous petits aux fruits et légumes, au travers d'un parcours ludique et interactif.

En marge de cette exposition « Croc' Expo », une programmation complémentaire pour sensibiliser le grand public à l'offre alimentaire de proximité et aux enjeux locaux sera proposée.

Le partenariat entre l'Ecole Nationale Supérieure des Mines et la Métropole porterait sur cette programmation complémentaire valorisant l'agriculture locale et les acteurs locaux de l'alimentation à travers deux modules :

- d'une part, une exposition photographique donnant à voir des portraits d'acteurs de l'alimentation (agriculteurs, cuisiniers...) :

Elle serait composée de 12 panneaux dont 1 panneau d'introduction, 10 portraits d'acteurs de l'alimentation et 1 panneau de conclusion. Le panneau d'introduction reprendra des chiffres clés de l'alimentation de la métropole. Les panneaux des portraits d'acteurs seront constitués d'une photographie, d'une présentation brève de l'acteur et de son activité ainsi qu'éventuellement d'un verbatim. Le dernier panneau servira de conclusion.

Cette exposition photographique sera affichée dès la semaine européenne du développement durable (18 septembre au 08 octobre 2023) sur les grilles de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines.

- d'autre part, des chevalets du type « Le saviez-vous ? » sur l'alimentation du territoire (nombre d'exploitations, type de production...) :  
Ces 5 chevalets en bois seront intégrés dans l'exposition « Croc' Expo » en intérieur.

Le partenariat prévu est le suivant :

- L'Ecole Nationale Supérieure des Mines prend à sa charge la location de l'exposition « Croc' Expo »,
- Saint-Etienne Métropole financerait l'exposition photographique (12 panneaux) ainsi que les 5 chevalets qui seront réalisés par l'Ecole Nationale Supérieure des Mines. En contrepartie, Saint-Etienne Métropole détiendra les droits de l'exposition photographique et des chevalets. L'intérêt pour Saint-Etienne Métropole est d'avoir un support sur l'alimentation de notre territoire réutilisable pour d'autres événements organisés par la métropole ou pour une mise à disposition de ses communes membres.

Saint-Etienne Métropole deviendra propriétaire de cette exposition y compris les chevalets à partir du 18 décembre 2023, date de la fin de l'exposition sur l'alimentation (« Croc' Expo »). Afin de détenir les droits de propriété et d'auteur sur cette exposition, une convention doit être signée entre Saint-Etienne Métropole et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines.

Le coût prévisionnel à charge de Saint-Etienne Métropole s'élève à 3 698,40 € dont :

- 3 040,80 € pour l'exposition photographique de 12 panneaux ;
- 657,60 € pour la réalisation des 5 chevalets.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le financement de l'exposition photographique (12 panneaux) et des 5 chevalets par la Métropole dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial métropolitain pour sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable pour montant de 3 698,40 euros ;**
- **approuve la convention de partenariat ci-jointe entre l'Ecole Nationale Supérieure des Mines et Saint-Etienne Métropole ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention de partenariat ci-jointe entre l'Ecole Nationale Supérieure des Mines et Saint-Etienne Métropole ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 11 du budget agriculture – destination PSADE – de l'exercice 2023.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

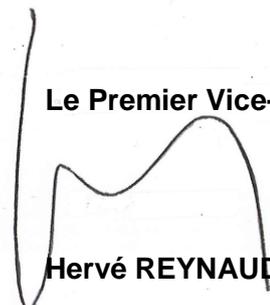
**M. David FARA ne prend pas part au vote.**

Pour extrait,  
La secrétaire de Séance,



**Siham LABICH**  
4<sup>ème</sup> Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



**Hervé REYNAUD**